

# Promotion de la coopération internationale - Année 2011

### Objectifs de l'appel à projets

La promotion d'actions de coopération internationale en matière de formation ou de rayonnement international. Attention, <u>aucune action de recherche</u>, à titre personnel (participation à une conférence par exemple) ou non (projet de recherche, niveau doctoral, colloque, séminaire), <u>n'est cofinancée</u>.

#### A) Dépôt des dossiers

- 1. Le dossier est élaboré en accord avec le Directeur de la composante et en fonction des critères (cf. annexe A).
- 2. Les porteurs de projets transmettent le dossier, visé par le Directeur de la composante concernée, à la Direction des Relations Internationales

Université de Strasbourg

Direction des Relations internationales

22 rue René Descartes

Le Patio, Bâtiment 1

67084 Strasbourg Cedex

avant la date limite indiquée selon le calendrier ci-dessous. Tout dossier réceptionné au-delà de ce délai de riqueur ne sera pas pris en considération.

Date limite de réception du dossier à la DRI	Réunion Commission Relations internationales	Période de réalisation des projets
Vendredi 1er avril 2011 –	14 avril 2011	Du 1 <sup>er</sup> mai au 31 octobre
12h		2011

- 3. Une version électronique est parallèlement transmise à lorubio@unistra.fr
- 4. Le dépôt de la demande a lieu avant la fin de réalisation du projet.

#### B) Modalités d'attribution de l'aide financière

En cas d'acceptation de votre dossier, l'aide financière attribuée est versée selon les modalités suivantes:

- Le projet doit impérativement être réalisé entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 octobre 2011. Tout report du projet au-delà de cette période annule la demande et nécessitera une nouvelle présentation de dossier à la DRI au prochain appel à projets.
- 2. Après transmission de votre rapport d'activité au plus tard 30 jours après la fin du projet, à l'adresse lorubio@unistra.fr
- 3. Le montant versé est calculé sur la base des frais réels sur justificatifs de dépenses fournis, dans la limite de l'aide financière accordée et conformément à la décision de la Commission RI.
- 4. Sur le CR de la composante qui a avancé les dépenses payées en 2011 relatives au projet (principe de service fait de la comptabilité publique).

## C) Conditions d'attribution

- 1. Les actions en cohérence avec la politique RI de l'Université de Strasbourg sont prioritaires.
- 2. Le projet doit obligatoirement présenter une action de coopération internationale.
- 3. Les financements complémentaires clairement identifiés, y compris les financements extérieurs, sont vivement encouragés.

NB : Il n'est pas accordé d'aide financière pour des actions de recherche (colloque, recherches, projets de recherche, cotutelles de thèse ; séminaires, niveau doctoral).

Porteur de l'action	Composante	Durée de l'action
Nom	Nom de la composante	Date de début et de fin  Du// Au//  (= jours)
Expérience de la coopéra porteur du projet :	tion internationale du responsa	able de la demande –
Intitulé du projet  Nature du projet  □ Enseignements □ Suivi □ Bilan □ Préparation – négoc	iation ariat international	

•	☐ Actions de promotion de la formation en partenariat international						
Résumé de l'action (de	e 15 lignes à 2 p	ages maximum) – à joindre (	en annexe				
- Préciser le ou les objectif(s) de l'action, le(s) public(s) visé(s), le contenu, les							
retombées attendues, le programme, les acteurs, les partenaires, nombre de							
participants attendus, estimation du nombre de personnes touchées, etc.							
Domaine de rattachement (cocher la case correspondante):							
Arts, Lettres, Lan	igues						
□ Sciences politiqu	es						
□ Santé							
□ Sciences humain	es et sociales						
□ Droit Eco Gestion	า						
□ Sciences et Tech	ınique						
Dépenses prévues	Financement	Autres recettes	Montant				
	demandé à la		accordé ou				
	DRI		demandé				
Transport€	€	Composante€					
Hébergement€	€	Partenaire€					
Communication€	€	Individuels€					
Autre€	€	Autre (Préciser)€					
		Entreprise€					
TOTAL€	TOTAL€	TOTAL€					
Avis <u>argumenté</u> du Dii	recteur de la						
composante (peut faire l'	objet d'une pièce						
annexe)							
Signature du Directeu	r de la	Nom, Prénom					
composante		Date, signature et cachet					
		demande par le directeur de					
<b>composante</b> (à compléter uniquement si plusieurs demandes sont présentées au sein de la composante) :							

### Le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2011 – 12h (dernier délai)

A la Direction des Relations internationales Université de Strasbourg 22 rue René Descartes Le Patio, Bâtiment 1 67084 Strasbourg Cedex

#### Avec les suivants annexes :

- descriptif du projet (objectif, cibles, mesures de mise en œuvre, budget prévisionnel équilibré avec copie des devis, copie des notifications de financements déjà accordés, copie des demandes de financements, promotion du projet, durabilité du projet)
- liste nominative (prévisionnelle) des participants au projet / à l'action
- succinctement les diverses étapes prévues de la réalisation du projet / de l'action, leur logique et leur programmation dans le temps)
- copie du programme (enseignements, rencontres, contenu, etc.)
   le cas échéant : copie de la décision du Secrétariat EUCOR portant sur la labellisation EUCOR de la formation

Le dossier complet est à envoyer également par messagerie à: lorubio@unistra.fr